

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

COURAGE CIVIL. — HONNEUR. — PATRIE. — LIBERTÉ. — PROGRES.
GAITÉ. — SANTÉ. — BIEN-ÊTRE. — SAVOIR.

LE FAITASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS
ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et publié, par

W. H. AUBIN, Rédacteur.
N. H. ROWAN, Propriétaire.

N^o. 32, Rue St. Jean, Q^u. C.

Ce journal paraît deux fois par semaine le MARDI et le SAMEDI. L'an-
née ou vol. se compose de 26 numéros et se divise en trimestres de 21, sans perte pour
l'abonné. — Le prix d'abonnement est de 2 piastres par an à payable trimestriellement
d'avance. — On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois. — Le prix du port
des lettres et une piastre pour toute la province. — Tous communications, demandes
ou réclamations devront être adressées. — On insère gratuitement tous les ar-
ticles d'utilité et d'intérêt public; ceux de nature purement personnelle ou privés ne
seront admis que moyennant rémunération de 2 sous par ligne.

Prix des Annonces. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une fois par
semaine, au des us de G lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion ultérieure se fait à
un quart des prix ci-dessus. — Les annonces non reconnues dès l'ordre sont continuées à
jusqu'à avis contraire.
PRIME. — On donne le journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces
au montant de quatre piastres. Celles qui en insèrent pour dix piastres ont droit en
outre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 3 piastres. On déduit moitié de ces
cours, s'ils précèdent un ouvrage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

Mélanges Littéraires.

La note en permettra la lecture à sa fille.

Poesie.

UNE ÉTOILE SUR LES LAGUNES.

PAR CASIMIR DELAVIGNE.

Luis sur nous, étoile charmante,
Muet témoin de nos douleurs!
À minuit, mon amie absente
Te regarde en versant des pleurs.
Dans les cieux où ton cours s'empourne,
Tu sembles rêver et souffrir.
Comme moi, sur cette onde morte
On voit pâle cet astre venir mourir.
Morne soleil, éblouis passif,
Qui sous vertex des fleurs si doux,
A nos maux des vœux sensibiles
Aimez-vous sa douce essence nous ?
En méditant son éclatage,
Peut être un autre, tes amours,
Houle son éternel voyage
Loin du cercle que tu parcoures.
On peut être si tu vois pointer
Son globe amoureux dans les airs,
Si ses rayons pour se rejoindre,
Des cieux traversant les déserts;
C'est à des siècles l'intervalle,
Quand sur nous il vit, en passant,
De sa chevalerie fatale
D'éclairer l'éclair méchant.
Avec tes feux sa flamme errante
Se confond dans l'imminence;
La terre tremble d'épouvante,
Et tu fais du volonte.
Mais vivement tu le repelles;
Il suit, il fuit, et, pour adieu,
Lance vers toi ses étincelles
Qu'il écoute au penchant des cieux.
Comme un phare à travers l'orage,
Il voit pâlir ton célat pur
Eux et océan sous rivage
Dont il fond les vagues d'azur.
Puis un an, puis un siècle passe,
Puis encore un siècle, et tu courses
L'entraine toujours dans l'espace,
Loin de lui qui t'ait toujours.
Souriais à des fois à fustes,
Que tu dois être si résigné
Dans les solitudes célestes,
Dans les départs du firmament!
Pleure, pleure, étoile charmante!
Et fais sur nous dans tes douleurs;
Comme moi, mon amie absente
Te regarde en versant des pleurs.

Un coup du Sort.

Il n'est personne qui ne connaisse quelque ou-
vrage ou de nos jours le nom d'Albert Durer, ce
peintre allemand, dont le peintre Maxime di-
sait: "Je puis bien d'un paysan faire un noble,
mais je ne puis changer un ignorant en un aussi
habile artiste qu'Albert Durer; donc je dois faire
bien autrement cas d'Albert Durer que de tous les
nobles de ma cour."

En outre, pour le peu que l'on soit versé dans
la biographie des artistes célèbres, on sait, jusque
dans ses moindres détails, la vie agitée du maître
allemand, et l'on a quelque anecdote à dire sur
l'humour quinteuse de sa femme et sur les tracas-
series perpétuelles dont elle harcelait le pauvre
homme. Avare, quinteuse, se laissant aller à la
fougue d'un caractère bizarre, elle n'était pas
moins désarmée par la passereuse hémorrhé-
Durer, ni par sa puissance à toute épreuve. En
vain se livrait-il, avec une assiduité sans exem-
ple, aux travaux de son art, et chaque jour pro-
duisait-il une de ces admirables figures que l'on
recherche encore aujourd'hui avec tant d'avidité,
elle venait le poursuivre joyue dans son atelier,
et là, en présence de ses élèves, elle lui ar-
rait ni les éris, ni les successives, ni les injures.

Elle avait pour habitude d'assister dans ses
crailleries le nom de Samuel Dohobret. C'était un
des élèves de Durer, qui parait admis par pitié
dans son atelier, malgré son âge et son indige-
nce. Car Samuel comptait près de quarante ans,
et n'avait d'autre ressource pour vivre que celle
de peindre des enseignes ou des tentures d'apart-
tements, sorte de luche dans fort répandue en Alle-
magne. Petit, bossu, d'une grande laideur, et
par dessus tout cela, bègue à ne pouvoir pronon-
cer deux syllabes, vous comprendez qu'il se trou-
vait le jouet des autres élèves de Durer, et que si
l'on joutait un mauvais tour dans l'atelier, ce
n'était que pour s'adresser constamment à Samuel.
Balloot par ses camarades, tourmenté par Madame
Durer, qui ne pouvait lui pardonner d'être admis
gratis dans l'atelier, et n'ayant pour ses repas que
du pain noir, quand toutefois il avait du pain, le
pauvre garçon ne trouvait de réchape que les jours
où il pouvait s'élever dans la campagne et aller
peindre, à son aise, quelques-uns des beaux sites
si nombreux dans les environs de Nuremberg.
Ainsi ce n'était plus le même homme. Sa figure
humble et chagrine s'épanouissait et devenait ra-
dieuse au soleil. Il allait le soir, assis sur le
gazon, son porte-feuille sur ses genoux, et échan-
geant de sauter quelques-uns de ces admirables
effets de lumière qu'il excellait surtout à reprodu-
ire. Après avoir passé la journée de la sorte,
il revenait à Nuremberg, et le lendemain il se
gardait bien, dans l'atelier, de parler de son ex-
cursion de la veille, et encore moins de montrer
les esquisses qu'il avait dessinées. Habitué à être
le but de raileries sans pitié, il ne pouvait suppo-
ser que la vue de ses dessins dit exciter autre
chose que des railleries; il reprenait donc silen-
cieusement, dans le coin le plus écarté, la
petite place habituelle où il traçait les gravures
de son maître, et remplaçant, relativement à ces
ouvrages, les fonctions que les praticiens remplis-
sent près des statuaires.

Excepté ces rares excursions champêtres, don-
nées nous venons de parler, Samuel arrivait à l'atelier
dès le point du jour, et y demeurait jusqu'à
la nuit. Alors il rentrait dans son grenier, et repro-
duisait sur sa table, les deux qu'il avait esquissées à
l'atelier. Pour se procurer des pinceaux et
des couleurs, il s'imposait les privations les plus
dures; il alla même plusieurs fois, dit l'historien
allemand auquel nous empruntons ces détails, il
alla même jusqu'à dérober à ses camarades des
dessins de couleurs et des pinceaux, tant il aimait
par passionnement et par-dessus tout.

Trois années s'écoulaient de la sorte sans que
Samuel eût créé le moins du monde, soit à son
maître, soit à ses camarades, les travaux noctur-
nes auxquels il se livrait. Content, par-dessus-
tout, d'avoir un secret contre Dieu et lui.

Un jour, il tomba malade: une fièvre violente
s'empara de sa chétive personne, et durant près
d'une semaine il demeura géant sur son grabat,
sans que nul vint compatir à ses souffrances. La
vie en feu, et sentant qu'il allait être abandonné
de son maître, il prit une résolution désespérée: il se
leva, mit sous son bras le dernier tableau qu'il
avait peint, et se dirigea vers le magasin d'un brocan-
tier, afin de vendre son œuvre, n'importe à quel
prix. Le hasard voulut qu'il passât devant une
maison où se trouvait rassemblée beaucoup de
monde. Il s'approcha d'un huisier-priveur, et
lui dit: "Je suis un pauvre homme, j'ai un tableau
que je veux vendre. Veuillez me le faire acheter."
L'homme, après l'avoir examiné, lui dit: "C'est
un tableau de maître, mais il a de la peine à se
vendre." Le maître, voyant que le tableau n'était
pas pris, se mit à pleurer et dit: "C'est mon
maître qui m'a fait ce tableau, et je l'aime plus
que moi-même." Le maître, voyant que le tableau
n'était pas pris, se mit à pleurer et dit: "C'est
mon maître qui m'a fait ce tableau, et je l'aime
plus que moi-même." Le maître, voyant que le
tableau n'était pas pris, se mit à pleurer et dit:
"C'est mon maître qui m'a fait ce tableau, et je
l'aime plus que moi-même."

Samuel s'approcha d'un huisier-priveur, et
lui dit: "Je suis un pauvre homme, j'ai un tableau
que je veux vendre. Veuillez me le faire acheter."
L'homme, après l'avoir examiné, lui dit: "C'est
un tableau de maître, mais il a de la peine à se
vendre." Le maître, voyant que le tableau n'était
pas pris, se mit à pleurer et dit: "C'est mon
maître qui m'a fait ce tableau, et je l'aime plus
que moi-même." Le maître, voyant que le tableau
n'était pas pris, se mit à pleurer et dit: "C'est
mon maître qui m'a fait ce tableau, et je l'aime
plus que moi-même." Le maître, voyant que le
tableau n'était pas pris, se mit à pleurer et dit:
"C'est mon maître qui m'a fait ce tableau, et je
l'aime plus que moi-même."

Oh! mon Dieu! mon Dieu! murmurait le
pauvre Samuel, mon tableau ne sera pas vendu!
Que vais-je devenir?
Il pourait s'être un meilleur tableau; jamais
je n'ai mieux fait; j'ai passé à travers le feu-
illage de mes arbres, et l'on dirait que les feuilles
se meuvent, frissonnent et murmurent. L'eau
semble liquide: c'est la Pégase, belle pure, échan-
geant de sauter quelques-uns de ces admirables
effets de lumière qu'il excellait surtout à reprodu-
ire. Après avoir passé la journée de la sorte,
il revenait à Nuremberg, et le lendemain il se
gardait bien, dans l'atelier, de parler de son ex-
cursion de la veille, et encore moins de montrer
les esquisses qu'il avait dessinées. Habitué à être
le but de railleries sans pitié, il ne pouvait suppo-
ser que la vue de ses dessins dit exciter autre
chose que des railleries; il reprenait donc silen-
cieusement, dans le coin le plus écarté, la
petite place habituelle où il traçait les gravures
de son maître, et remplaçant, relativement à ces
ouvrages, les fonctions que les praticiens remplis-
sent près des statuaires.

LE FANTASQUE.

vérité cela ne vaut pas la peine de s'en passer. Quant à la donation faite à M. Crémazie, on ne peut qu'en louer nos représentants, si toutefois ils ont mis la condition que pour les 250 louis qu'on met à la disposition de ce jeune homme, on l'oblige à distribuer gratis au moins mille, sinon deux mille, exemplaires de cet ouvrage.

L'autour pourrait encore considérer cela comme une excellente spéculation, car bien peu d'ouvrages obtiennent pareille circulation, surtout à un prix aussi élevé. Nous espérons qu'après ce tome-ci M. Crémazie voudra bien nous faire tenir un exemplaire de son œuvre, puisqu'on l'a payé pour les pauvres.

La chambre d'Assemblée a certainement raison d'encourager le talent autant que possible; mais si l'on pose pour principe qu'il faut que le trésor public soutienne tous les produits de l'esprit de M. Crémazie, qui n'auront pas été suffisamment la faveur publique pour rémunérer leurs auteurs, il n'y aura plus comme nous disons un commencement de cet article, de *ratio*, ou *causa finis*. Voici déjà une foule de propositions qui se préparent pour la prochaine session du parlement. Au premier rang nous plaçons celle que nous préparons pour nous mêmes; après celle nous recommandons celles qu'on nous a communiquées pour d'autres.

Pétition des Propriétaires du Fantasque.

Aux honorables représentants du Pays, rassemblée en Parlement etc. etc.

Nous, les propriétaires du *Fantasque*, avons vu avec une joie à nulle autre pareille que notre digne législateur a pris la noble habitude de donner de l'encouragement nous écrivains donc des œuvres sont admirables, mais ne patient pas, et nous avons vu remettre dans notre cercle l'espoir que était près de s'y éteindre, attende que nous avons le bonheur de compter dans la catégorie des malheureux auteurs en question. Nous avons vu avec la satisfaction la plus pure les généreuses donations que vous avez faites à deux de nos concitoyens de la république des lettres et nous avons pensé qu'à l'âge d'une des poètes allait remettre pour les prosateurs. Voici les raisons qui nous ont engagé à cocher la presse une très-humble supplique.

Nous nous sommes dit que puisque vos dernières deux cent cinquante louis à un homme qui a mérité bien facile d'écrire ce qui s'est passé, nous auriez pu s'objection à fournir une somme bien plus forte des littérateurs qui inscrivent tout ce qui ne se passe pas; y avouez qu'il est infiniment peu de génie, d'imagination et de travail pour notre tère que pour la même. A ce condition cependant nous ne nous engageons pas à retrancher les *crimes atroces* de l'histoire du Canada, car en les enregistrant on peut en prévenir le retour. Cela nous paraît bien plus que le trésor actuel ne peut payer.

Nous sommes dit en outre que pu s'en dire avec domé deux cent cinquante louis à un auteur pour avoir composé un ouvrage qui n'est utile tout au plus qu'à un public des avocats et à tous ceux des autres citoyens qui se sentent enclins à tuer, à voler, à ravir, à empoisonner, à calomnier, à escroquer, à mutiler le prochain, à blasphémer, à contrefaire des signatures, à mettre le feu, à jeter les maléfices (i.e. c'est en un ouvrage précieux seulement pour les individus sages qui ont besoin d'un tableau exact des crimes et des mauvaises actions; nous avons pensé, disons-nous, que vous devriez donner un encouragement bien plus encourageant, aux auteurs d'une publication qui n'est destinée qu'aux honnêtes gens, aux bons vivants, aux braves ouvriers, aux respectables marchands, aux sages mères de famille, aux aimables édificateurs, d'un journal en un mot qui a la double utilité d'élever les gens d'esprit et de démasquer les simples. On voit que vous ne le lisez pas assez attentivement.

Sûrement, honorables législateurs, que vous ne voudriez pas qu'on dise que vous négligez les plaisirs et l'instruction des estimables citoyens tandis que vous versez des louis abondants pour essayer de faire prospérer la littérature des voleurs, des assassins, des griefs, des hommes

de police, des griefs, des avocats et des juges. Réflexions à un peu, magnanimes représentants qu'il vaut mieux prévenir que punir l'offense et que tandis qu'on lui le Fantasque est impossible de songer à mal.

Nous venons donc, magnifiques membres de la chambre d'Assemblée vous supplier de vouloir bien souscrire à mille exemplaires du *Fantasque*; cela ne coûtera rien que la bagatelle de cinq cents louis; vous procurerez ainsi deux journées de bonheur par semaine à au moins dix mille individus; la joie se répandra par le pays, la tranquillité finira de renaitre et vous pourrez vous aller coucher.....

en disant chacun comme Titus : J'ai fait une bonne action; je n'ai pas perdu ma journée.

II

Pétition d'un Docteur.

Aux Honorables etc. etc. etc. etc. etc.

Voyant avec un sensible plaisir que notre indépendante législature met de côté les dissensions pour s'occuper tout de bon et sérieusement des affaires d'argent du pays et de l'encouragement des talents dont j'espère obtenir ma part nombreux vous appelles jusqu'à présent méconnus, je viens donc attirer votre attention et la générosité des représentants de la nation sur mon *Traité des lubies*. Vous ne connaissez pas la beauté et l'utilité de cet ouvrage; cela prouvé de ce que les moyens m'ont manqué jusqu'ici pour le livrer à l'impression; donnez-moi seulement deux cent cinquante louis et avant trois mois mon œuvre viendra étonner et illustrer le pays. Mais songez donc à l'immense utilité nationale de cette merveille! Un *traité des lubies*! Tout le monde en a besoin et le parlement ferait plus pour le bonheur de l'espèce humaine qu'en dépensant un million et demi sur des romans, sur des caquets, sur des ponts, sur des chaises de fer, des plans inclinés, des souterrains, des baquets à vapeur et sur tant d'autres inventions toujours prêtes et facile de se casser le cou, de s'échouer, d'aller, de s'apaiser, de se noyer.

Mon *traité des lubies*! Mais songez donc qu'une fois que ce chef-d'œuvre aura fait son apparition on ne verra plus de ces actions ridicules ou criminelles qui jettent le désordre dans la société. Par exemple on ne verra plus les juges juger par simple caprice sur préférence personnelle; on ne verra plus les docteurs embrasser et charger des systèmes; on ne verra plus la marionnette se jeter tête baissée dans de folles et dangereuses spéculations; on ne verra plus les femmes rivaux l'un des autres pour une mode nouvelle, aujourd'hui chèrement, demain rétrograde; on ne verra plus les législateurs faire une année des lois qu'on abolira l'année suivante et on ne verra plus les peuples pleurer leur confiance en des chérats qui les trompent demain, etc. etc. etc.

III

Pétition d'un Agriculteur, élève de bestiaux.

Aux Honorables Etc. Etc. Etc. Etc. Etc.

Écoutez insolons de la présente, je ne sai pas écrire et tant mon cousin le bedoua qu'est qui vient de mon publication sur les lubies, honorables législateurs; ce sera la meilleure de toutes celles qu'on devra au parlement.

voilà, c'est bien la plu groce habitude du pays qui suit ce qu'on dit par tous les voisins—mais j'ai inventé un parlerai si étai pa z-ossi malin mais vous pourriez pas ven venir août. Si vous voulez les mener à droite, vite et enfourner z-a gocher, épis i vous mordrai par derrière les uns après les autres. Mais sept et galle vous devai non donner la rate qu'on parca dans 2 cent saint quante loi pourra voir, non vio la plus lourd animaux cela n'est, avecque laquelle quel bien l'aunté heur d'aitre veau tru bé y 100 serro vite heuro.

Poerilonne. Jone oubié des vous ain fort mètre que gé les veau scie des hô beulle et que mon pluzo paizo demuin pacé,—jeseé père que cassera de quéque pois opret de veu, pour me fer à voir lard Jean.

En corps un Poerilonne.

Ge vouté vous dir ossé qui ma fame a la plabel herbi avèque la plus fine lenne de toute la cante jespairo que vous demùiez tout ça et que joré lent coup rage inn.

En corps un Poerilonne. Voulait vous main fort mètre et les condalas ont vite i. Si seulle cà jui suit comptant yu que je connais qn peult trou ver le plub du foboutire, j-crin ça do le montrimo a canté de mon koshon sou vouto resp-pec. Jo sui poure l'avis vouto équectaire.

Parlez vous donc de ça!

Vive M^r. CHAMISTE!

M^r. Christie annonce à la chambre d'Assemblée Lundi dernier qu'il proposera dans le commencement de la session prochaine que la chambre se forme en comité général afin de prendre en considération l'utilité de diminuer les dépenses publiques. Premièrement, à retrancher l'onts les aînéciers et les employés infiles. Secondement, en réduisant d'une manière modérée les divers salaires de la liste civile et des autres branches du service public à un taux proportionné aux revenus et aux engagements de la Province; et aussi de prendre en considération les avantages qu'il y aurait d'abolir les émoluments (louis de bâtons) et honoraires d'office et de les remplacer par des salaires et allocations fixes, le préjudice du casuel étant si y'a lieu continué mis en r'd dans la caisse publique.

Allons! allons! la velle de véritables symptômes du bon gouvernement. Le peuple est prêt à rendre justice à qui de droit, d'a quel justice lui sera rendue.

Le *Canadien* d'hier soir, Vendredi, contient un long article editorial dont le journal *Canadien* n'aura pas lieu d'être fier; ce journal déclare que les amendes se sont toujours opposés au gouvernement respectable, tandis que les torces le demandant!! Vous qui donne un si fort coup de bâton sur la tête du rédacteur ordinaire de ce journal qu'il aujourd'hui bien parue du gouvernement respectable. On a bien raison de dire qu'on n'est traité que par les siens.

Par exemple nous sommes fort r'écérés de voir que Pécirain, a la fin de son article, draps de la jolie façon les *Gazettes* de Québec, anglaise et française, pour la manière peu courtoise avec laquelle ces feuilles se sont p'ies à parler des nouveaux arrangements.

On lit dans la *Gazette de Québec*: —On dit que M. MORIN, qui remplace M. DAVIDSON comme intendant du domaine de la couronne, est entré en fonctions le 5. Comme il doit avoir quelque part. M. PARET, qui devient grand, d'un conseil écartif, n'aura pas besoin de s'if à la chambre, pourai lui céter le sien. Mais il faudra nous en procurer un à M. BALWIN.

SOUKS! SOUKS! GAZETTE!!

La *Gazette* de Québec et le *Canadien* n'ont pas publié les derniers procédés du la Société de St. Jean Baptiste parce que les secrétaires ne les leur ont point communiqué. D'où il s'ensuit qu'en fait de nationalité et de patriotisme ces journaux n'ont que juste ce qu'on les supplie de faire. Ainsi donc à Messieurs les secrétaires s'ils n'ont pas se faire intelligents, donner sur les doigts et montrer leur devoir par les savantes magistrat du Canadien.

Hérissons qui ne remplacent pas le rédacteur du Canadian, annonce de la meilleure foi du monde dans son article stérile, d'élément intitulé: Soirée magnifique...

Nos représentants au nombre de soixante se sont déclarés contents et satisfaits. Eh bien! c'est déjà fort joli! Il ne leur restait plus...

Mercredi dernier le parlement provincial a été prorogé au 18 Novembre prochain par un discours du trône que l'on pourra lire dans les grands journaux.

Les bonnes choses qu'on doit désirer à la présence de nos hommes dans le métro sont un gage de celles qu'on leur devra plus tard.

Un acte pour assurer la liberté des élections dans toute la province.

Un acte touchant les chemins d'hiver dans le Bas Canada; l'ordonnance de travers en suspension pendant deux ans pour Québec et les trois-Rivières, et seulement reconvenue pour le district de Montréal.

Un acte qui rend aux faubourgs de Québec et de Montréal la franchise électorale. (Révèle! plus de soupes à l'eau tiède d'ormeau.)

Écritures, Huitres! O. N. STORY Rue Notre Dame, 20, Basse Ville.

POELES DU CANADA, -BREVETES. A VENDRE à l'ouvrage de l'Hoop, au pied de la côte, rue de la Canonerie, à Québec.

REMGOTES DE SOLDATS. A VENDRE d.s. Remigotes de Soldats au cent ou à la douzaine.

REMGOTES DE SOLDATS. A VENDRE d.s. Remigotes de Soldats au cent ou à la douzaine.

REMGOTES DE SOLDATS. A VENDRE d.s. Remigotes de Soldats au cent ou à la douzaine.

REMGOTES DE SOLDATS. A VENDRE d.s. Remigotes de Soldats au cent ou à la douzaine.

REMGOTES DE SOLDATS. A VENDRE d.s. Remigotes de Soldats au cent ou à la douzaine.

A LOUER. Pour plusieurs années, livable au premier Mai prochain. Le superbe manoir de Beaumont à un mille de Québec...

A VENDRE une charrette à manège maison sur la même terre avec 4 ans de quarantaine pèle sur soixante cinquante, et environ 10 à 11 arpents de terre en y compris le bestier pour faire travailler le jardin et labourer est contenu à ce la loi convient.

A VENDRE une grande maison, avec terrain de 1/2 arpents au faubourg St. Valier, jectant au Sud Ouest à M. Leblond. Avec le superbe jardin qui en fait partie, qui s'étend jusqu'à la rue St. Gabriel, et au bout duquel est située une petite maison, nouvellement réparée.

M. SAUVAGEAU. Québec le 1er Octobre 1842.

LOUIS LE MOINE ARMURIER-MÉCANICIEN, Hôtel St. Jean No. 40 Haute Ville.

UNIFORME s'apropriément aux lois et le public en général qu'il vient de recevoir et qu'il offre à des prix très-modérés un assortiment de FUSILS et ACCESSOIRES DE CHASSE; le tout bien fini et en excellent ordre.

Les charges de faire exécuter en Angleterre et sous sa propre direction toutes espèces d'armes et d'accessoires de son genre. Les personnes qui ont eu lui confier quelque commande sont priées de lui faire parvenir avant le 25 Septembre prochain.

A VENDRE AU PLUS BAS PRIX, A SES MAGASINS CHAQUE CÔTÉ DE LA PORTÉ.

UN Assortiment général de FOURRURES d'hiver SA VOIR Robes de Carrioles du Nord et du Sud. Casques de pelleteriers de toutes sortes.

UN grand assortiment de Casques de Drap avec les divers de pelleteriers de toutes sortes. Mitaines, Gants, Souliers de Caribou, Sacs de voyage.

Maitre de Caribou de la meilleure qualité. J. B. CORRIVEAU. Québec, 9 Oct. 1842.

APPRENTI IMPRIMEUR. On a besoin à ce bureau d'un jeune homme sachant lire et écrire, comme apprenti imprimeur.

J. B. WOOD, TAILLEUR. FAUBOURG ST. JEAN, NO. 203 RUE ST. JEAN, QUEBEC. RECONNAISSANT envers la MESSIEUS DU CLERGE de Pérou-Vergeron et lui fait en ce respectueux hommage ses félicitations et son respectueux hommage.

Un assortiment tres varié d'articles à son choix. Elle qu'on commande commune et de première qualité, Camille Cougès, Drap d'Orléans, Parisiens, Cashmere, Ray, Robe d'États, Bartha Cougès, Tricote et Conle Royale, Ally cire, Summer Cloth, Laiting, Italiens etc.

STOFFES IMPRIMÉES pour manteaux. Lasting ray pour pantalons, Dubans à ceintures, Bas et demi-Bas noirs de Laine d'Agneau. Les ordres demandés seront exécutés promptement, à des prix et avec exactitude.

MANUFACTURE DE Papier et Tapissier du Canada. Les sous-signés ont établi leurs pratiques et le public en qu'ils ont transporté à leur magasin de papiererie dans la maison voisine à la Banque de Montréal, où il est en mains une quantité de papier à imprimer de toutes sortes.

VIENS CORDADES, GOENILLES de toutes sortes et COUPURES DE PAPIER. McDONALD & LOGANS, 16 Juin 1842.

AVIS. Les Sous-signés Commissaires, nommés par Son Excellence le Gouverneur Général pour s'enquérir sur la Tenure Seigneuriale, domont, par le présent avis, que leur bureau sera ouvert chaque jour entre 10 heures A. M. et 4 P. M. dans la ville d'Alfred comme suite aux ordres de Son Excellence le Gouverneur. Les déclarations que toutes communications par écrits soient transmises à l'adresse de Joseph E. TROTTER, Esq., Secrétaire de la dite Commission à Montréal.

PENSION OFFERTE. UN homme ou la trouverait pension et logement dans une famille canadienne rue St. Jean, haute ville. S'adresser à ce bureau.

EDOUARD TIVIERGE, MARCHAND TAILLEUR, No. 11, RUE CRAIG, FAUBOURG ST. ROCH.

RECONNAISSANT envers le public et ses amis pour l'encouragement libéral dont ils l'ont honoré, prend la liberté de les prévenir qu'il vient de recevoir par l'avoie de New-York LES MODES DE PARIS ET DE LONDRES ainsi que les COUPES ET PATRONS qui y ont rapport.

Il a maintenant en mains un assortiment général de marchandises dans son genre d'affaires CONSISTANT EN Draps de différentes couleurs et qualités, pour redingotes; Draps de Fillets entrecoutés et unis pour Pantalons et Surtois, Habitons et Drap de Gilet et de Gilet à l'épreuve de l'eau; Casquiers de toutes espèces pour Pantalons d'automne et d'hiver.

UN assortiment complet de Fouritures de premier choix et de qualité supérieure. Les ordres qui lui sont confiés s'exécutent toujours chez lui promptement et à des taux très modérés. Québec, 7 octobre 1842.

Pelleteries, Harnes, Marchandises. LE Soussigné offre en vente à ses magasins Rue Lamontagne No. 11 et Rue Champlain No. 243, un grand assortiment de Marchandises Sèches, Harnes de toutes sortes, Casques et Gants. Le tout au plus BAS PRIX. Gants d'imitation de Loutre, Carques d'imitation de Martre, Do. Loup-marin gris, Do. Rat-musqué, Do. do. noirs, Do. Neustrique, Do. Neustrique, Casques de Loup-marin du sud, Do. de Martre, Do. de Loup-marin, Do. A-trecan, Do. Vison.

PIERRE GINGRAS, JUNR. Québec, le 3 Octobre.